VIVRE A MAINZAC

Bulletin d'information communal

N°8 : octobre 2004

Sortie "Age d'or de Mainzac" sur l'Angoumois

Sommaire de ce numéro

Page 1	Le mot du maire…
Page 2	Le mot du Mainzacois : « Les prunes »
Pages 3 à 5	Comptes rendus des conseils (02/07/2004, 06/08/2004 et 01/09/2004)
Pages 6 à 8	Cahier spécial : «La Grippe »
Page 9	Articles de journaux
Pages 10 et 11	Parole aux associations communales
Pages 12 à 14	Quelques photos de la vie communale.
Pages 15 et 16	Présentation et bilan de la Gendarmerie Nationale en Charente
Page 17	Information à la population : La croix rouge, délégation locale
Page 18	« Côté look », votre nouvelle coiffeuse à Charras Services publics, informations diverses, résultat du dernier « mots croisés »

Mes chers amis,

Un peu de retard pour ce nouvel opus du journal communal de Mainzac mais le voilà enfin…

Quelles ont été les actions de la mairie depuis le denier journal ?

Tout d'abord les routes : c'est pratiquement 20 000 € qui viennent d'être dépensés dans la réfection de la voirie communale. La route de Labadias à Ferdinas refaite entièrement, une partie de la route de Ferdinas au bourg, la moitié de la route du Breuil, ainsi que tous les endroits de la commune qui en avaient besoin.

Avant cela, c'est la société Dubois qui est passée sur la commune pour un gros élagage (à la verticale). L'entreprise ayant réalisée la découpe, c'est Ludovic Cairo, notre emploi CES (depuis le mois de juillet) qui a suivi le tracteur pour dégager les routes et c'est encore lui maintenant qui doit finir de nettoyer les bas cotés. Ludovic ayant réalisé un formidable travail les 2 premiers mois à raison de 30h par semaine (contre 20 normalement), il passe maintenant à 10h/semaine pendant 2 mois pour compenser.
Avec seulement 4 661,35 € de subvention, c'est pratiquement 15 000 € de dépense à financer sur nos fonds propres, aussi, c'est à nouveau un gros effort réalisé par la commune. Cela a été un choix du conseil au détriment d'autres éventuels projets pour cette année mais nécessaire pour le bourg, et les villages.

Où en est maintenant notre projet concernant les logements, l'agrandissement du cimetière, parking, etc… sur le terrain près du cimetière ? Ce projet est en cours d'étude, l'office départementale HLM a validé (mois d'août) notre demande pour 2 logements.

Concernant les autres projets, j'ai souhaité me rapprocher du « CAUE » pour nous aider à réfléchir à l'utilisation du terrain derrière le cimetière. Le dernier conseil municipal à valider la demande d'étude (500€) par le CAUE pour tous ces projets. Ainsi, d'ici le mois de janvier, une étude précise pourra vous être proposée. Le projet d'achat de plusieurs terrains est aussi en cours d'étude.

Au niveau de la commune, la salle des fêtes est en cours de finition pour ce qui est des menuiseries, en effet, les fenêtres et portes ayant été changées l'année dernière, la finition était encore à réalisée. Pour cela, Jean François Siri et Pierre Mavairaud ont passé environ 3 mois (tous les mardis matin), je les en remercie en votre nom à tous pour ce formidable travail. Plus qu'une couche de peinture…

Concernant les bénévoles à remercier, c'est bien sûr la formidable équipe de l'Age d'Or qui nous a offert un beau voyage sur le Bateau de l'Angoumois, ainsi qu'une visite du « Château de la Tranchade », mais aussi, un nouveau comité des fêtes plein de bonnes volontés (voir en page 10 et 11…)

Les manifestations :

- **Le 15 août :** Epreuve équestre organisée par Mr et Mme Blot (Feuillade) aidés par notre nouveau comité des fêtes qui a rassemblé environ 90 participants (venus de toutes la France.. voir article en page 9 de ce journal). Grande réussite pour cette première manifestation qui devrait pouvoir se renouveler l'année prochaine…
- **Le 28 août :** La Fête communale qui a été rondement menée par notre nouvelle équipe du comité (présidée par Maryse Lefeubvre) et fût une grande soirée pour nous tous. Merci encore à eux pour ce formidable travail.

La Communauté de Communes Seuil Charente Périgord : un nouveau Président, une nouvelle équipe de vice-président,un gros dossier sur les écoles, un audit des finances, la mise en place d'un SPANC pour l'assainissement dans nos communes et le reste… beaucoup de travail et des choix politiques difficiles… Lors de la prochaine réunion publique (courant Novembre), j'essaierai de vous présenter un dossier complet sur cette structure indispensable à notre commune.

Sur la commune, c'est aussi 2 beaux mariages, Ludovic et Isabelle Valladon (10 juillet 2004) ainsi que Mickael et Nadège Magagnosc (28 août 2004). Voir les photos des premiers en fin de journal, les seconds seront sur le prochain journal ! ***Félicitation à eux….***

Je vous retrouve lors du prochain exemplaire, tout en vous souhaitant une bonne lecture de cet ouvrage, prochain exemplaire pour le mois de janvier 2005.

Dominici Patrice, Maire de Mainzac

Enquête publique du zonage d'assainissement sur le territoire de la Communauté de Communes

- Enquête d'un mois du 4 octobre au 5 novembre 2004 : La population est invitée à venir consulter le dossier en mairie et peut être reçu par le commissaire enquêteur lors de sa permanence du Mardi 19 octobre 2004 de 9h à 12h à la mairie.

« Tandis que dans le four, le pain se dore, Les tomates, à l'idée de finir dans une ratatouille, en sont plus rouges encore, Au texte du journal, je réfléchis alors, En regardant dans la bassine à confiture, les prunes qui prennent la couleur de l'or… »

C'est la saison…

Qu'elles soient jaunes, vertes ou violettes, elles font de délicieuses tartes ou confitures.

En provenance de Syrie, le prunier est arrivé en France au temps des croisades. D'ailleurs, lorsqu'en 1148, les croisés n'ont pu s'emparer de Damas, on les accusa d'y être allés « pour des Prunes » !

La femme de François 1er qui en cultivait à Blois, donna son nom à la « Reine Claude » bien connue.

Ronde, jaune et parfumée, en Italien, on dit « mira bella » : « belle à voir ». C'est la **Mirabelle**. Elle se conserve au sirop, en confiture et en eau de vie, sous l'appellation « Mirabelle de Lorraine ».

Pour la petite histoire, dans les romans de Conan Doyle, l'alcool préféré de Sherlock Holmes, c'est la Mirabelle. Seule eau de vie à bénéficier d'une appellation en France, elle est cultivée principalement en Lorraine sur 4 à 5000 ha, aussi bien dans des vergers que sur les bords de routes, les prés.
De Metz ou de Nancy, la mirabelle aurait été introduite par le Duc d'Anjou au 15e, alors que la légende dit qu'elle aurait été donnée à la Lorraine par St Nicolas.

Plus près de chez nous, la célèbre « Prune d'Ente » ! Ente, vient certainement du verbe « enter » qui signifie « greffer » en vieux français. Ce sont les moines de Clairac (Lot et Garonne), qui les premiers, auraient transformé la prune d'ente, connue aujourd'hui sous l'appellation « Pruneau d'Agen ».

Le prunier d'ente, peut vivre une soixantaine d'années. Du 25 Août au 25 septembre, période de récolte, chaque arbre peut donner environ 100 kg de prunes. Autrefois séchées au soleil ou dans des fours à pain, puis dans des étuves, les prunes passent maintenant 20h à 75° de moyenne, dans des tunnels de séchages ventilés.

Oh ! Prune alors ! Je parle, je parle ….
Il est temps de sortir le pain du four, stériliser la ratatouille et remplir les pots de confiture de… prunes !!!
Comme la fourmi, je fais les provisions pour l'hiver.

Pruneaux au vin blanc et eau de vie

Dans un bocal de 2 litres :

- Pruneaux demi étuvés,
- 150 gr de sure en poudre
- Couvrir avec 1 litre de vin blanc moelleux
- Laisser macérer 10 jours et mettre 1 verre d'eau de vie.

C'EST BON À DEGUSTER ! *(A consommer avec modération)*

A bientôt ! Michèle

MERCREDI 02 JUIN 2004

Présents : 8 personnes + secrétaire de mairie
Absents : Mr Delage Gérard, Mr Gaillard Grégory, Mlle Delage Amandine
Pouvoirs : 2 **Secrétaire de séance :** Mr Siri Jean François

1°/ ELECTION EUROPEENNE DU 13 JUIN 2004 :

Mr le maire présente le tableau de l'organisation du bureau de vote du 13 juin 2004

2°/ DELIBERATIONS DIVERSES

- Augmentation légale du 1er juillet du loyer communal : **Vote pour à l'unanimité.**
  Aujourd'hui : 320,38 € + 25 € soit 345,38 €
  Après le 1er juillet : 329,86 € + 25 € = 354,86 €
- Dons Eglise de Mainzac : Lors d'un don pour l'Eglise, il doit systématiquement avoir une délibération pour accepter ce don. Aussi, le maire demande de réaliser une délibération pour accepter tous les dons.
  Vote pour à l'unanimité.

3°/ EMBAUCHE CES :

Mme Garcia Karine finissant son contrat le 18 juin 2004, il est proposé d'embaucher un nouveau CES. Une demande a été réalisée à l'ANPE. Sur la commune, Mr CAIRO Ludovic s'est proposé pour le poste. Il a été rencontré par Mr Dominici et Mr Siri, après en avoir délibéré le conseil municipal accepte sa candidature. Son embauche aura lieu au Lundi 21 juin 2004 pour 20h par semaine.

4°/ QUESTIONS DIVERSES :

- Transport Scolaire Mareuil : Une augmentation a eu lieu pour le transport scolaire de Mareuil.
  125 € au titre du fonctionnement du syndicat et 458€/enfant au titre du transport.
- **Terrain à vendre :** Mr Dupoux a réalisé une proposition de vente pour un terrain situé derrière la mairie de Mainzac. (Parcelle Section B, N° 798, d'une contenance de 35a05ca).
  Le terrain étant très bien placé pour la mairie, même si il n'y a pas de projet immédiat sur cette parcelle, le maire souhaite acheter ce terrain comme réserve foncière pour des projets futurs.
  La mairie a réalisé une demande d'estimation par les services des Impôt (Domaine) qui a estimé le terrain à 11300 € comme terrain à bâtir. La mairie attend une réponse concernant la liaison EDF avec le terrain. En cas où le terrain pourrait être desservie par EDF sans coût supplémentaire, le maire propose la somme de 12000 € + frais de notaire soit environ 3,42 €/m^2 .

VOTE : POUR = 10 CONTRE = 0 BLANC = 1

- **Bilan Gendarmerie :** La mairie de Mainzac avait demandé à la Gendarmerie de lui fournir un rapport d'activités/présences sur la commune. Ce document est disponible en mairie ainsi qu'un premier bilan de la réorganisation de la Communauté de Brigade.
- **Achat FAX :** Le Fax de la mairie étant en mauvais état et fonctionnant de manière intermittente, une proposition de remplacement a été réalisée (450 € HT). Accord à l'unanimité.
- Un devis pour la mise en place d'un éclairage automatique (ainsi qu'une prise électrique à l'entrée) a été réalisé par la société Delage Systèm's.
  Vote Pour à l'unanimité
- La mairie avait réalisé des enveloppes avec le logo de la mairie en noir et blanc, il est proposé de passer à la couleur et d'acheter en même temps des enveloppes pré timbrées. Accord à l'unanimité.

VENDREDI 06 AOUT 2004

Présents : 8 personnes + secrétaire de mairie
Absents : Mr Delage Gérard, Mlle Delage Amandine? Mme Roche Bérangère
Pouvoirs : 0 **Secrétaire de séance :** Mme Chevalerias Marie pierre

1°/ MANIFESTATION DU 15 AOUT 2004 : Epreuve Equetres :

Le maire présente le déroulement de la manifestation organisée par l'association Coutillas-Endurance avec la mairie. Le comité des fêtes se propose de s'occuper de la buvette et des grillades et une réunion est prévue le jeudi 12 pour répartir le travail.

2°/ MANIFESTATION DU 28 AOUT 2004 : Fête communale :

Le maire présente le déroulement de cette manifestation organisée par le comité des fêtes.

3°/ COMMUNAUTE DE COMMUNES:

En date du 1er juillet 2004, de nouvelles élections ont été réalisées à la Communauté de Communes Seuil Charente Périgord.

Président : Mr Patrick Borie
1er vice Président : Mr Gwenhaël François
2ème vice Président : Mr Claude Fils
3ème vice Président : Mr Aimé Fauchier
4ème vice Président : Mme Monique Frodeau.

Les commissions :

- Cadre de vie : Vice président en charge : Mr Claude Fils
- Affaires scolaires : Vice Président en charge : Mr Gwenhaël François
- Finances : Président : Mr Borie Patrick
- Personnels : Président : Mr Borie Patrick
- Gestion des infrastructures communautaires : Vice Président en charge : Mr Aimé Fauchier
- Appels offres : Président : Mr Borie Patrick
- Enfants, jeunes, garderies : Vice président en charge : Mme Frodeau Monique
- TIC (Informatique) : Président : Mr Dominici Patrice

Mr le maire présente ensuite le compte rendu des activités de la Communauté de Communes.

4°/ QUESTIONS DIVERSES

- Travaux sur la commune : Les travaux de remise aux normes par EDF sur le secteur de la Ferrière seront réalisés fin août, début septembre.
- Les travaux de réfection de la voirie sont prévus pour fin août.
- Les travaux d'élagage par la société Dubois sont prévus pour la troisième semaine d'Août.
- Les travaux de remise en état, mise en place d'un éclairage automatique dans l'église ont été effectués par la société Delage System's.

VENDREDI 01 OCTOBRE 2004

Présents : 7 personnes + secrétaire de mairie
Absents : Mr Delage Gérard, Mlle Delage Amandine (excusée), Mr Duclaud Eric (excusé, pouvoir), Mr Cabaret claude
Pouvoir : 1 **Secrétaire de séance :** Mme Chevalerias Marie Pierre

1°/ CONVENTION CAUE – Projet logement :
Mr le maire présente le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Cet organisme (public) propose de nous accompagner à la maîtrise d'ouvrage sur le projet d'aménagement du terrain aux abords du cimetière. Une contribution de 500 € TTC est demandée à la commune ainsi que l'adhésion au CAUE pour 2005 pour 30 €
Passage au vote : POUR = 8 CONTRE = 0 ABSENTION = 0
Le rapport sera présenté au conseil d'ici le mois de décembre 2004.

2°/ ACHAT TERRAIN :
Le maire rappelle le tarif qui avait été fixé concernant le terrain de Mr Dupoux (Section B, N° 798, contenance = 3505 m^2), à savoir 3,5 €/m^2 soit une somme de 12 267,5 €.

Le projet autour du terrain du cimetière étant en phase d'étude, une opportunité est fournie à la commune d'acheter la parcelle (section B, N° 756, contenant = 770 m^2) appartenant à Mr Mousseau Gérard. Cette parcelle étant placée en extrémité du terrain du coté du carrefour entre la départementale 111 (venant de Marthon) et de la départementale 93 (venant de Charras), il serait possible en même temps d'en améliorer la sécurité.
Le terrain du cimetière avait été acheté pour la somme de 0,30 €/m^2 il y a quelques années en tant que terre agricole, celui-ci servant maintenant à un projet de logement et/où d'amélioration du cadre de vie. Le terrain de Mr Dupoux étant proposé à 3,5 €/m^2, le maire a proposé à Mr Mousseau la somme de 1,5 €/m^2 qui a accepté le 25 septembre 2004. Le maire demande donc au conseil municipal de voter pour ce tarif.
Passage aux votes : POUR = 7 CONTRE = 0 ABSENTION = 1

3°/ BILAN ET SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
Il été prévu lors du dernier conseil Communautaire de nous présenter le bilan financier de la Communauté de Commune. Hors l'étude n'est pas encore complètement finie, aussi, Mr Dominici propose de repousser cette présentation lors d'une prochaine réunion.

4°/ QUESTIONS DIVERSES

- **Enquête public zonage d'assainissement communautaire :**

Le maire rappelle aux membres du conseil les différentes phases du dossier sur le zonage assainissement sur la commune en rappelant que c'est la communauté de communes qui détient la compétence de contrôle des systèmes sur le territoire. Une enquête publique est donc mise en place du 4 octobre au 05 novembre 2004. La population étant invitée à venir consulter le dossier en mairie.
Une permanence du commissaire Enquêteur Monsieur Michel Hautefort) est prévue pour le mardi 19 octobre de 9h à 12h à la mairie.

- **Délibération sur le transfert de compétence** de la mairie vers le Syndicat Départemental d' Electricité et de Gaz de la Charente concernant la distribution publique du gaz.

Passage au vote : POUR = 8 CONTRE = 0 ABSENTION = 0

- **Délibération sur le contrat d'assurance Groupe/risque statutaire avec le Centre de Gestion.**

Le maire donne lecture au conseil de la lettre de Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Public Territoriale de la Charente en date du 20 septembre 2004. Il est proposé de prendre une délibération autorisant le Président du Centre de gestion de réaliser une procédure de mise en concurrence concernant le contrat d'assurance.
Passage au vote : POUR = 8 CONTRE = 0 ABSENTION = 0

- **Bilan des travaux de voirie**

Le maire rappelle le devis qui avait été réalisé pour une somme de 19500 € pour la réfection de la voirie communale. Plusieurs rajouts de travaux ayant été rajoutés pour réparer des segments de routes, aussi, la facture s'élève à 21500 (+ 2000€). La somme étant toujours largement inférieure à celle définie dans le budget 2004.
Les travaux d'élagage par la société Dubois ont été réalisés en partie. La société doit venir finir ces travaux sur la route de Faurias, Puymasson et Les breuilles.

- **Terrain en face de la mairie**

En date du 24 août 2004, Mr Chabannaud, propriétaire du terrain en face de la mairie a transmis un courrier à Mr le maire afin de mettre un terme à la location tel que prévue par le contrat initial pour le 31 août 2005. (Le contrat prévoyait que l'une des parties pouvait rompre le contrat en prévenant 1 an à l'avance). A compter du 1er septembre 2005, la commune ne pourra donc plus utiliser ce terrain pour ces différentes manifestations.

Grippe : vaccins gratuits disponibles en pharmacie jusqu'au 31 décembre !

Le vaccin contre la grippe est disponible dans les pharmacies en France depuis mardi 21 septembre. Il est gratuit pour certaines personnes vulnérables.

Pourquoi se vacciner ?

La vaccination contre la grippe est le seul moyen efficace de se préserver d'une maladie invalidante, fatigante, mais plus globalement aussi, de préserver votre vie de tous les jours et celle de vos proches.

Grâce à la vaccination, la vie poursuit son cours comme à l'accoutumée : vous ne changez rien à vos projets, vous poursuivez vos activités professionnelles, vos loisirs, vous partez en vacances comme prévu, vous maintenez vos relations avec vos amis, votre famille, vous gardez vos petits-enfants, comme promis, etc…

Qui doit se vacciner ?

A partir de 65 ans, même si vous êtes en pleine forme, il est essentiel de préserver votre capital santé pour continuer à vivre pleinement vos journées. En vous vaccinant, vous ne développerez pas la maladie et vous vous épargnerez bon nombre de complications.

Si vous êtes atteint d'une Affection de Longue Durée, vous vacciner contre la grippe c'est vous préserver d'une maladie invalidante et de son cortège de complications. C'est aussi mettre toutes les chances de votre côté pour ne pas déstabiliser votre maladie chronique par un épisode infectieux aigu brutal.

Alors à chaque rentrée, adoptez le bon réflexe, car le virus de la grippe change chaque année. C'est un geste simple, rapide, et pour vous, gratuit. Pensez-y, car une grippe, ça peut tout gâcher.

Les Affections de Longue Durée concernées

Vous faire vacciner contre la grippe, c'est non seulement le seul moyen efficace de vous préserver d'une maladie invalidante, mais c'est aussi mettre toutes les chances de votre côté pour ne pas déstabiliser votre maladie chronique par un épisode infectieux brutal.

Grâce à la vaccination, vous êtes protégé et la vie poursuit son cours comme à l'accoutumée : vous ne changez rien à vos projets, vous poursuivez vos activités professionnelles, vos loisirs, vous partez en vacances comme prévu, vous maintenez vos relations avec vos amis, votre famille…Bref, vous continuez à faire tout ce dont vous avez envie.

Quel rapport entre la grippe et votre affection ?

Une grippe se caractérise généralement par une atteinte brutale des voies respiratoires (nez, gorge, bronches, poumons). Elle s'accompagne souvent de forte fièvre, de frissons, de maux de tête, de toux, de maux de gorge, de douleurs musculaires ou abdominales et d'une grande fatigue qui vous cloue au lit.

Pour vous qui êtes déjà fragilisé par une affection chronique, la grippe peut déstabiliser l'équilibre de votre maladie, la dégrader, conduisant parfois à de fortes complications.

Les Affections de Longue Durée concernées

- Diabète de type 1 et diabète de type 2
- Accident vasculaire cérébral invalidant
- Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif
- Forme grave des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave
- Mucoviscidose
- Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme grave, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves
- Insuffisance respiratoire chronique grave
- Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé,
- Hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères.
- Infection par le virus de l'immunodéficience humaine

Comment se faire vacciner ?

Vous avez 65 ans et plus, vous avez une Affection de Longue Durée. Comment vous faire vacciner contre la grippe ?

Pour vous, le vaccin est gratuit :

Votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie vous a fait parvenir un formulaire de prise en charge. (Les personnes atteintes du VIH doivent se renseigner auprès de leur médecin).

Présentez ce dernier à votre médecin qui vous prescrira le vaccin, s'il le juge nécessaire. Vous pourrez alors l'obtenir gratuitement chez votre pharmacien à partir du 21 septembre et jusqu'au 31 décembre 2004. Si l'on veut être efficace, c'est durant cette période qu'il faut se faire vacciner et le plus tôt sera le mieux. L'injection pourra alors être réalisée par votre médecin ou par une infirmière si votre médecin l'a précisé.

La consultation relative à l'injection du vaccin sera prise en charge dans les conditions habituelles de remboursement.

Si vous êtes atteint d'une **Affection de Longue Durée,** des fiches d'information sont disponibles pour chaque pathologie. Renseignez-vous auprès de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou parlez-en à votre médecin.

La grippe et ses symptômes

Une grippe se caractérise généralement par une atteinte brutale des voies respiratoires (nez, gorge, bronches, poumons). Elle s'accompagne souvent d'une forte fièvre, de frissons, de maux de tête, de toux, de maux de gorge, de douleurs musculaires ou abdominales et d'une grande fatigue qui vous cloue au lit.

Cet épisode s'estompe généralement en 2 à 5 jours. Cependant, il peut être suivi d'une période de faiblesse qui peut durer plusieurs semaines.

N'oublions pas que la grippe est responsable de centaines de décès chaque année.

Bilan de la grippe en 2003

En 2003, la grippe a touché plus de 4 millions de Français. Le premier cas a été détecté dès le début du mois d'octobre et l'épidémie, d'intensité moyenne, s'est installée du 17 novembre 2003 au 4 janvier 2004, avec un pic la première semaine de décembre.

Si le taux de vaccination a globalement progressé en 2003 — la moitié des personnes de moins de 65 ans en ALD et deux tiers des personnes de plus de 65 ans se sont fait vaccinés — il reste encore insuffisant.

Alors cette année encore, ayez le réflexe anti-grippe... et faites-vous vacciner !

La grippe : mythes et réalités…

Questions- réponses

- **J'ai 83 ans et je ne sors pas beaucoup de chez moi… surtout l'hiver ! Au pire si j'attrape la grippe, je reste au lit et puis voilà !**
  Une grippe n'est jamais anodine. Même si vous sortez peu, la grippe est extrêmement contagieuse. Elle affaiblit plus fortement et plus longuement encore les personnes les plus fragiles et peut avoir des conséquences graves. Alors vaccinez-vous au plus tôt pour préserver votre santé et votre tranquillité.

- **Une amie m'a dit que le vaccin n'est pas toujours efficace car les virus peuvent changer très vite.**
  Votre amie a raison sur un point : le virus de la grippe change chaque année. C'est la raison pour laquelle la composition des vaccins change elle aussi en conséquence et qu'il faut donc se vacciner à chaque rentrée !

- **J'ai 66 ans et je me suis fait vacciner pour la première fois l'année dernière. Je l'ai très mal supporté et j'ai eu une angine avec une très forte fièvre.**
  L'épisode que vous avez présenté était comme vous le disiez très justement… une angine ! qui n'a donc rien à voir ni avec la grippe, ni avec le vaccin. L'intolérance au vaccin reste exceptionnelle et se traduit tout au plus par une légère réaction locale qui se dissipe très rapidement. Il existe par ailleurs une rare exception chez les personnes allergiques aux protéines de l'œuf.

- **J'ai 75 ans et je me fais vacciner chaque année. Pourtant l'année dernière j'ai eu la grippe et du coup je ne suis pas sûr de recourir au vaccin cette année.**
  Vous avez pris une excellente habitude, continuez ! Car même s'il arrive très occasionnellement d'attraper la grippe en étant vacciné, son intensité et ses conséquences sont très largement diminuées. Les complications éventuelles sont écartées, ce qui est particulièrement important pour les personnes les plus fragiles. De plus, l'immunité apparaissant au bout de 15 jours… mieux vaut se faire vacciner au plus tôt !

- **Ma petite fille m'a demandé s'il est vrai que «le vaccin donne un peu la grippe pour mieux se battre contre la vraie». J'avoue n'avoir pas très bien su quoi lui répondre…**
  La question est joliment posée mais la «vraie» réponse est différente ! Le vaccin antigrippal est un vaccin dit «sécuritaire». Il ne peut pas donner la grippe car il ne contient pas de virus vivant.

- **J'ai 22 ans et une Affection dite de Longue Durée qui ne me cause pas de souci majeur… Je ne comprends pas pourquoi je devrais me faire vacciner plus que quelqu'un d'autre.**
  Pour, justement, éviter les «soucis» potentiels. La grippe pourrait venir déstabiliser l'équilibre de votre affection chronique, la dégrader, conduisant parfois à de fortes complications. La vaccination est, dans votre cas, fortement recommandée. Parlez–en à votre médecin.

- **J'ai 70 ans et j'ai eu la grippe l'année dernière. J'ai pris des antibiotiques et hop ! j'étais sur pieds en trois jours.**
  C'est que vous n'aviez pas la grippe… La grippe provient d'un virus et les antibiotiques sont dans ce cas totalement inactifs. En revanche si, au bout de plusieurs jours, la grippe s'accompagne d'une complication infectieuse, les antibiotiques peuvent effectivement s'avérer utiles.

- **J'ai 55 ans et une Affection dite de Longue Durée. La vaccination, je suis toujours d'accord pour la faire, mais j'attends un peu, pour voir si l'épidémie de grippe est importante.**
  L'intention est bonne, mais n'attendez pas si longtemps. Dès réception de votre prise en charge, prenez rendez-vous avec votre médecin dans de brefs délais. L'immunité apparaîtra seulement 15 jours après l'injection. Il est donc important de vous faire vacciner au plus tôt, avant que n'arrive l'épidémie de grippe. De plus le vaccin n'est gratuit que du 21 septembre au 31 décembre 2004.

Dans le who's who de l'équitation

Nicolas et Sandrine Blot, aidés du comité des fêtes de la commune de Mainzac, organisaient ce dimanche leur premier raid endurance équestre

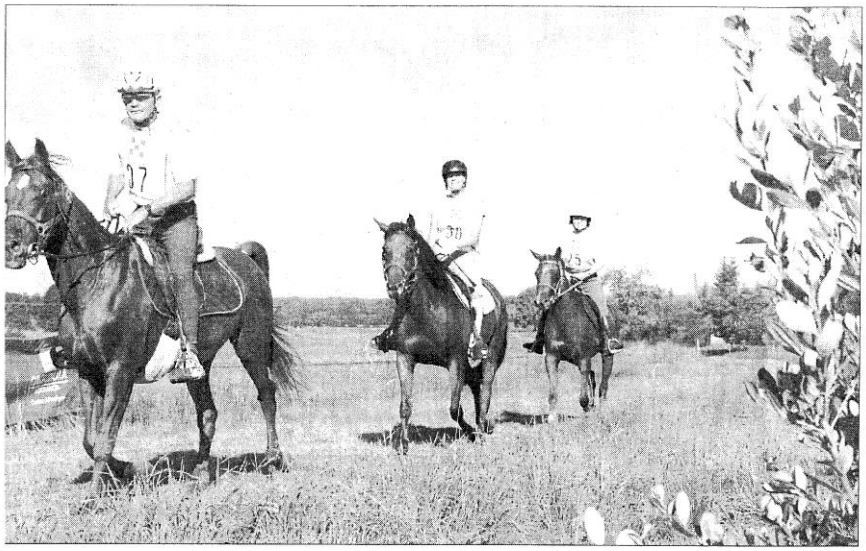

Mainzac organisait hier le premier raid endurance équestre du Seuil Charente-Périgord. Quatre-vingt cavaliers se sont alignés sur la ligne de départ sur les circuits de 30, 60 ou 90 kilomètres.

Fancy, jument de 11 ans se soumet docilement aux contrôles vétérinaires. Après le rythme cardiaque, c'est au niveau des dents puis des yeux que l'animal est examiné avec soin. Après avoir trotté aux côtés de Jenny Barrao, sa jeune cavalière, pour démontrer son aptitude à l'épreuve, Fancy a pu rejoindre la ligne de départ. Frédric Lecocq, lui, est venu avec deux de ses chevaux et s'en est réservé un. Stelrouck est le jeune mâle de 6 ans avec lequel il s'alignera aux 30 kilomètres. Propriétaire à Saint-Gery, près de Mussidan dans le département voisin de la Dordogne, il est aussi président de l'association d'endurance équestre d'Aquitaine. A ce titre, il s'apprête à disputer deux épreuves en une. En effet, il va affronter huit de ses amis présidents de jury et juges de ce type d'épreuves qui se sont donné rendez-vous dans la petite commune de Mainzac. *«Nos tâches sont souvent administratives. Cette fois-ci, nous allons chevaucher pour notre seul plaisir»*, se réjouit-il.

Quatre-vingts cavaliers se sont alignés au départ des trois courses d'endurance de Mainzac • photo CL

«Une épreuve départementale, une régionale et une nationale dans lesquelles nous rassemblons quatre-vingt concurrents. Pour une première, c'est bien.» Nicolas et Sandrine Blot sont les co-organisateurs de la manifestation avec le comité de fête de la commune de Mainzac. Propriétaires au «Coutillas» à Feuillade, à trois galops de Mainzac, ils possèdent un élevage de chevaux destinés à l'endurance. Ce sont eux les techniciens de l'épreuve. Ils ont apporté leur savoir-faire et, aidés des «Crinières du Périgord», assurent l'organisation sportive tandis que les membres du comité des fêtes ont en charge l'intendance et l'organisation pratique. *«En matière d'endurance équestre, la France est leader. Chevaux français et chevaux des Emirats Arabes Unis se disputent les podiums»*, explique Nicolas Blot. Dans l'épreuve des 90 kilomètres s'alignent d'ailleurs des chevaux du cheik Mohamed Al Maktoum, haut dignitaire des Emirats Arabes Unis, le plus grand propriétaire de chevaux au monde. Mainzac rentre ainsi par la grande porte dans le «Who's Who» des organisateurs de raid endurance équestre.

J.C-.G.

Les résultats. Prix CEDIG (90km).
1er: Halrexie des Sagnes – Lydie Martinez (Aquitaine)
2e: Idole de Cernay – Carlota DUPAS (Limousin)
3e: Kclown de Paute – Audrey Marty (Midi Pyrénées)

Prix Groupama-Calorite (60km).
1er: Hygord du Milord – Gérard Roman (Midi Pyrénées)
2e: Btani – Guy Brousseau (Aquitaine)
3e: Skadil d'Aliz – Evelyne Senturenne (Poitou Charentes)

Prix Crédit agricole (30km)
1er: Simoun du Danet – Gaelle Hiscock (Aquitaine)
2e: Kaline – Nicolas Ilhe (Aquitaine)
3e: Bibiche – Ophélie Chassaing (Aquitaine)

Mainzac

Un nouveau gîte rural nommé Baya

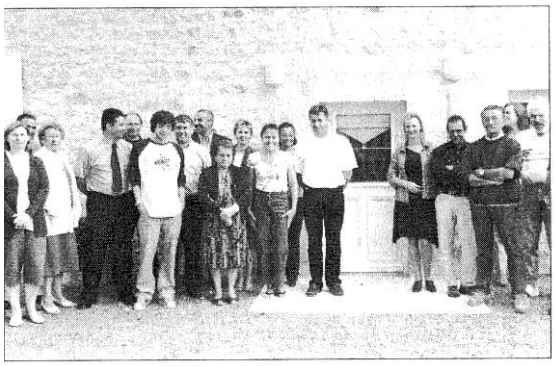

Samedi 28 août dernier en matinée, s'est tenu au lieu-dit *«La Ferrière»*, sur la commune de Mainzac, l'inauguration du gîte rural classé 3 épis, nommé Baya en référence aux prénoms des propriétaires Baptiste, Yves et Annie Bouchaud. Né d'une ruine acquise par héritage, ce gîte de très belle construction a vu le jour grâce à la ténacité d'Annie Bouchaud et de ses proches. Une réunion faite de simplicité et voulue par Annie Bouchaud a permis à tous les acteurs (famille, voisins, administration, architecte, Gîtes de France, financeurs, artisans) ayant participé de près et de loin à la réalisation, de se rencontrer à nouveau et de juger sur pièce du travail accompli.

Les lieux spacieux ont gardé ce côté chaud alliant vieilles pierres et poutres rustiques. Ouvert au public depuis le 24 juillet, il a été apprécié par les premiers locataires • photo CL

Mainzac

Musique et paëlla pour gourmets

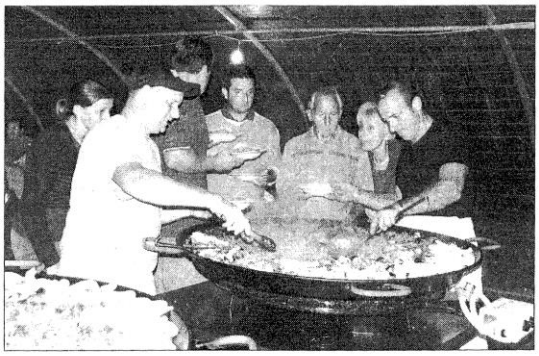

Journée ordinaire que celle de samedi dernier pour Patrice Dominici, maire de Mainzac. En matinée, il participait à l'inauguration du gîte rural des époux Bouchaud à La Ferrière. Dans l'après-midi, il procédait au mariage de Mikaël Magagnose et en soirée profitait de la fête organisée par la mairie et le nouveau comité des fêtes. Ce nouveau comité présidé par Maryse Charrière, proposait au public une soirée paëlla accompagnée d'un spectacle cabaret. Devant la scène, alors que les chanteurs Sandra Lodina et Bruno Bonnet faisaient le spectacle et interprétaient les plus belles chansons des années 1960 à 1980, Pierre n'avait de cesse de remplir les assiettes de paëlla aux 180 convives. Cette fête du dernier samedi d'août a été instaurée depuis 1998. Le nouveau comité est constitué de Maryse Charrière, Ludovic Cairo, Jean-François Siry, Christiane Giraud, Brigitte et Fany Verlhac • photo CL

« AGE D'OR DE MAINZAC »

L'équipe de l'Age d'or de Mainzac

Le samedi 11 septembre, l'Age d'Or de Mainzac au grand complet plus quelques sympathisants, partait au fil de l'eau sur notre Charente si belle et si verdoyante : n'est ce pas Henry IV qui disait « La Charente est le plus beau ruisseau de mon royaume ». Après une petite grimpette, nous visitions une distillerie et un magnifique musée de « toilettes anciennes faites main ». Un petit verre de Pineau ancien redonnait du tonus à notre groupe, un déjeuner nous attendait sur le bateau, puis visite de la Chocolaterie « Letuffe » où les gourmands goûtaient les divers bonbons et chocolats.

Une bien belle journée prisée par tous le monde.

Le 27 septembre, un car nous a amené au « Château de la Tranchade », ou un petit déjeuner nous a été offert, suivie d'une conférence sur la santé. Après le déjeuner offert, une séance de cinéma « Les Choristes » a clôturé cette belle journée.
Votre petit club des anciens se porte bien et espère faire aussi bien l'année prochaine.

AGE D'OR MAINZAC

Le fleuve Charente

Par sa longueur (361 km), la Charente est le quatorzième fleuve de France. "Le plus beau ruisseau de mon royaume" disait Henri IV. Elle naît dans la prairie de Chéronnac en Haute-Vienne puis entre très rapidement en Charente dans le plan d'eau de Lavaud géré par la fédération de Charente qui couvre 220 hectares. Elle est donc en seconde catégorie et les poissons blancs et carnassiers dominent. Mais le fleuve n'est pas maîtrisé pour autant, ses crues en aval sont dures et tristement célèbres.

Tout au long de son cours elle coule au milieu des prés ("la prée" en langage local) qui ont tendance à laisser la place aux cultures de maïs ; il fait beau, les sols sont humides, la tentation est forte... Ses berges sont plantées de peupliers où laisse une végétation arbustive épaisse qui ne disparaît que dans les villes et villages aux maisons aux murs blancs et aux toits rouges. Son cours semble particulièrement hésitant; alternant lignes droites et méandres, il prend différentes directions. A l'amont les cyprins d'eaux vives (chevesnes, vandoises) à la méfiance toujours en éveil, voisinent avec les autres (gardons, carpes, brèmes, tanches) et les carnassiers (sandre, brochet, perche), les affluents classés en première catégorie amènent truites et goujons.

La Charente s'offre une petite escapade dans le département de la Vienne. Au moulin de Civray, son cours s'accélère et elle passe, pour quelques kilomètres en première catégorie. La truite y est présente comme sur le ruisseau de Lizant. Revenant en Charente elle retrouve, malgré les apports d'eaux fraîches de ses affluents, son calme et ses poissons blancs. A Pont de l'Ile elle repasse en seconde catégorie et va décrire une série de larges méandres. A Montignac elle entre dans le domaine public et se dirige en prenant le chemin des écoliers vers Angoulême où elle reçoit les eaux fraîches de la Touvre. Des bateaux de tourisme croisent les barques des pêcheurs. Elle parvient à Cognac, ville dont la réputation est mondiale! La Charente, grossie d'un bon nombre d'affluents, va entrer en Charente autrefois Inférieure et Maritime depuis 1941.

La Charente c'est aussi le royaume de l'anguille, qui se pêche aux lignes mais aussi aux engins sur le domaine public. A partir de Saintes, le fleuve mesure une centaine de mètres de large. Calme et profond, il est accessible du bord et en bateau. Très poissonneux, on y trouve des ablettes par dizaines de milliers, accompagnées de gardons, tanches, carpes et brèmes de fort calibre. Les marées se font sentir jusque Saintes malgré le barrage de Saint-Savinien. Pas étonnant alors que les migrateurs (aloses, flets et mulets) remontent très loin en amont. Elle reçoit la Boutonne et parvient à Rochefort d'où elle rejoint l'Océan par un estuaire qui forme par un réseau de canaux un véritable delta situé face à l'île d'Oléron avec la Seudre située un peu plus au sud ; c'est le royaume de l'écrevisse de Louisiane.

La Charente (saintes)

« Comité des fêtes »

L'équipe du comité des fêtes…

Le comité des fêtes de Mainzac s'est réuni le 16 juillet 2004 en assemblée extraordinaire, pour le renouvellement du bureau, resté en sommeil durant l'année 2003 et démissionnaire. **Un nouveau bureau a été constitué :**

Membres présents : 24 personnes	
Mme Gisèle LAVALLADE	Mme Florence PERRIERE
Mr et Mme ROCHE	Mr Christian LINLAUD
Mr et Mme Andrée HENRI	Mr Patrick CHARRIERE
Mr Alphonse PARANT	Mr Pierre MAVAIRAUD
Mr et Mme CABARET	Mr Bernard CONSTANCEAU
Mr Emile PARANT	Mr Ludovic CAIRO
Mr Francis TROUILLAUD	Mme Christiane GIRAUD
Mr Jean-François SIRI	Mme Maryse LEFEUVRE
Mme MARCHESSEAU	Mr CHEVALERIAS
Mr Vincent ROCHE	Mlle Fanny VERLHAC
Mme Brigitte VERLHAC	

SUJET : RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le bureau sortant, étant démissionnaire, les personnes présentes à l'assemblée extraordinaire du 16 juillet 2004 à 20 h 30 votent pour la nomination du nouveau bureau du comité des fêtes de Mainzac.

Nouveau bureau

- **PRESIDENTE :** Mme Maryse LEFEUVRE - Le Bourg MAINZAC
- **TRESORIER :** Mr Jean-François SIRI - Ferdinas MAINZAC
- **SECRETAIRE :** Mme Christiane GIRAUD – Le Bourg MAINZAC
- VICE PRESIDENT : Mr Ludovic CAIRO – Ferdinas MAINZAC
- TRESORIERE ADJOINTE : Mme Brigitte VERLHAC – La Breuille MAINZAC
- SECRETAIRE ADJOINT : Mlle Fanny VERLHAC - La Breuille MAINZAC
- PRESIDENTE d'honneur : MME Gisele LAVALLADE – La Ferriere MAINZAC

Vote POUR à l'unanimité des membres présents.

Membres actifs	Mr Patrick CHARRIERE	Mr Patrice Dominici
Mr ROCHE Vincent	Mr LINLAND Christian	Mr Pierre MAVERAUD
Mr Jean-Claude VERLHAC	Mme Florence PERRIERE	Mr Bernard CONSTANCEAU

Le bureau remercie l'ancienne équipe pour tout le travail et le dévouement accomplis à ce jour, le comité à organisé sur l'initiative de Mr et Mme BLOT, un raid équestre, le 15 août. Merci à tous les bénévoles et à l'année prochaine !

Le 28 août nous avons organisé une paella géante pour la frairie avec attraction : Sandra la chanteuse a animé la soirée avec brio, un château gonflable a été installé pour les enfants. 176 personnes étaient présentes et nous les remercions.

INVESTISSEMENT :

Achat d'une table de ping-pong « Sport 240 outdoor blanc », 8 raquettes, 50 balles, pour la somme de 405.49€

Nous vous signalons qu'un **concours de belote** sera organisé le samedi 30 octobre à 20 h 30

Jambon, pastis, champagne, pineau et divers lots seront engagés. Venez nombreux.

Nous envisageons diverses manifestations que nous devons mettre au point. ***Le Bureau***

Histoire d'une course équestre du dimanche 15 août 2004

Histoire de la fête communale du samedi 28 août 2004

Histoire d'un voyage en « Angoumois »

Les missions

La gendarmerie nationale, l'une des plus vieilles institutions militaires au monde est l'héritière des "maréchaussées de France", depuis 1720. Son organisation territoriale en fait une force de proximité bien adaptée pour répondre aux besoins de protection exprimés par la population.

1/ CARACTÈRES GÉNÉRAUX

La gendarmerie est une force instituée pour veiller à la sûreté publique (elle garantit la protection des personnes et des biens, renseigne, alerte et porte secours) et pour assurer le maintien de l'ordre public et l'exécution des lois. Par ailleurs, elle participe à la défense militaire de la nation. Son action s'exerce sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'aux armées, au profit de tous les départements ministériels, et plus spécialement de ceux de la Défense, de l'Intérieur et de la Justice.

2/ MISSIONS DE POLICE

Les missions de police ont pour but de maintenir le bon ordre, de protéger les personnes et les biens, de faire respecter la loi.

- **Police Judiciaire**

Chaque année, la gendarmerie traite près du tiers des crimes et délits commis en France. L'action de la gendarmerie en ce domaine comprend la constatation des crimes, délits, contraventions, le rassemblement des preuves et la recherche des auteurs d'infraction.

- **Police administrative**

Son objet essentiel est la sécurité publique. La gendarmerie assume seule cette responsabilité sur 95% du territoire, au profit de 50% de la population. Cette activité recouvre un domaine très vaste.

- **Police de la circulation routière**

Elle vise à rendre plus facile et plus sûre l'utilisation des routes et des autoroutes. Elle comporte : la surveillance du réseau, l'action éducative et préventive, l'aide aux usagers en difficulté, la répression des infractions, notamment les plus dangereuses, l'intervention sur les accidents ayant causé des dommages corporels; voir aussi : L'escadron départemental de sécurité routière.

- **La police de l'air, des frontières et des ports ;la police des étrangers ;la police rurale ;la police sanitaire en général (personnes et animaux) ;la police municipale ;le service d'ordre ;la protection civile ;les secours, etc.**

3/ MAINTIEN DE L'ORDRE

Cette mission est essentiellement assurée par la gendarmerie mobile qui est une force spécialisée constituant une réserve générale à la disposition du Gouvernement. La gendarmerie mobile compte environ 17000 hommes.

L'organisation

D'un effectif global de 448 militaires et civils, actuellement commandé par le colonel Daniel BOLMONT, le groupement est réparti sur tout le département avec :

- un état-major et des services au chef-lieu du département, à ANGOULÊME,
- trois compagnies implantées dans les chefs-lieux d'arrondissement : ANGOULÊME, COGNAC, CONFOLENS.

Ces quatre compagnies regroupent **31 brigades territoriales** réparties sur le département en **dix communautés** de 2 ou 3 brigades et **trois brigades autonomes** : HIERSAC, ANGOULÊME, COGNAC

- Un escadron départemental de sécurité routière ayant compétence sur l'ensemble du réseau routier. Il est constitué de quatre brigades motorisées implantées sur différents points du département.
- Une brigade départementale de renseignements judiciaires à ANGOULÊME.

Par ailleurs, il existe des moyens spécialisés :

- **2 brigades de recherche** dont une à compétence départementale disposant de personnels et de matériels d'investigations criminelles,
- **3 pelotons de surveillance et d'intervention** (PSIG),
- **3 équipes cynophiles.**

Une autre unité de gendarmerie implantée dans le département ne dépend pas organiquement du groupement de gendarmerie départementale, c'est la brigade de gendarmerie de l'air à COGNAC.

Toutes ces unités, complémentaires entre elles, contribuent en Charente à assurer les missions de police :

- **administrative** (surveillance, actions préventives),
- **judiciaire** (constatations des infractions, rassemblement des preuves et recherches des auteurs).
- **militaire** (code de justice militaire).

Bilan de la réorganisation de la Communauté de brigade de La Rochefoucauld

Bilan annuel : comparatif 2002/2003			
		2002	2003
Police judiciaire	Crimes et délits élucidés	729 370 (50,7%)	596 205 (34,4%)
Sécurité routière	Accidents	29	16
	Tués	9	1
	Blessés	51	24
Interventions	Jour	486	339
	Nuit	265	273

Comparatif trimestriel : 1er trimestre 2003 / 1er trimestre 2004			
		2003	2004
Police judiciaire	Crimes et délits Elucidés	197 93 (47,2%)	196 113 (57,6%)
	Délinquance voie publique Elucidés	105 33 (31,4%)	70 4 (5,7%)
	Cambriolages Elucidés	36 6 (16,6%)	31 2 (6,4%)
	Vols liés aux véhicules Elucidés	46 12 (26%)	35 1 (2,8%)
Sécurité routière	Accidents	3	2
	Tués	0	0
	Blessés	3	3
Interventions	Nocturnes	65	88
	Diurne (en journée)	103	155
	Délai moyen de nuit	13	18
Contact/visibilité	Nombre de services externes	500	643 (+29%)
	Visites Elus	77	150

Evolution annuelle Sécurité routière					
	2000	2001	2002	2003	2004 (avant septembre)
Accidents corporels	501	440	427	318	186
Accidents mortels	56	49	58	28	28
Blessés	719	649	565	439	243
Tués	65	56	63	31	29

Activité sur Mainzac du 1er janvier 2004 au 30 avril 2004 :

- Contrôle/surveillance : 9h
- Intervention : 9h
- Surveillance générale : 47h

Dominici Patrice

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Fondée en 1864 par Henry Dunant, la Croix-Rouge a pour vocation de prévenir et d'apaiser toutes les souffrances.

En France, à la croisée du secourisme, de la solidarité et de la santé, elle est présente sur tous les fronts de la détresse sociale.

Son champ d'actions se déploie également dans le cadre du **Mouvement international** de la Croix-Rouge et du « Croissant Rouge » qui regroupe 181 Sociétés Nationales et 90 millions de volontaires dans le monde.

« ***En ce qui concerne la Croix-Rouge, il n'y a pas de guerre juste et de guerre injuste, il n'y a que des victimes qui ont besoin d'aide.*** »
(Jean Pictet, 1979)

Mouvement International du « Croissant Rouge »

Présente dans 181 pays et regroupant 97 millions d'hommes et de femmes, la Croix-Rouge est aujourd'hui la plus importante organisation humanitaire du monde.

le *pouvoir* de l'**humanité**

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge comprend le Comité international de la Croix-Rouge (**CICR**), la **Fédération internationale**, et les **sociétés nationales** de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.

Bien que leurs activités soient différentes, les composantes du Mouvement sont unies par les mêmes **Principes fondamentaux**: humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité et par l'usage **d'emblèmes** communs**.**

Historique

Dans la Province de Mantoue, au nord de l'Italie, un petit village entre ce jour là dans l'histoire : c'est **Solférino**. L'Empereur **Napoléon III,** à la tête d'une armée franco-piémontaise, écrase les Autrichiens. C'est une **bataille extrêmement meurtrière**. Des milliers de blessés agonisent faute de soins. Des appels aux secours restent sans réponse. Témoin de cette tragédie, un citoyen suisse, **Henry Dunant**, improvise des **secours avec le concours des populations civiles locales**.
Il assiste sans discrimination les soldats des deux camps. Alors les premiers bénévoles de cette aide aux victimes de la guerre s'écrient : «***Tutti fratelli. Nous sommes tous frères***». Fortement ébranlé par ce qu'il vient de voir, Henry Dunant publiera à son retour l'un des premiers reportages de guerre : «**Un Souvenir de Solférino**» dans lequel il dénonce les horreurs des combats.

A partir de ce jour, des milliers d'hommes, de civils, de soldats, de prisonniers auront droit à ces gestes fraternels qui rendent moins cruelles les heures d'épreuve et de souffrance.
5 ans après Solférino, **l'idée d'Henry Dunant a fait son chemin**. Un comité de 5 personnes s'est constitué à Genève afin d'examiner les moyens à mettre en œuvre pour protéger les blessés sur les champs de bataille.

Une conférence internationale se réunit à Genève. Seize nations y participent, dont la France. Ils décident de créer, dans chaque pays, des **comités de secours** et choisissent un **emblème** : une croix rouge sur fond blanc. Les Etats adoptent des **règles internationales** définissant le sort des personnes aux mains de l'ennemi et qui ne participent pas au combat : ce sont les Conventions de Genève dont la première vit le jour le 22 août 1864.

Délégation locale Braconne – Tardoire
41 rue des Halles, BP 59 – 16110 La Rochefoucauld. Tél/fax : 05 45 70 41 35

Bureau ouvert : les mardi, mercredi et jeudi de 14h30 à 16h30

Ouverture à Charras de votre nouveau salon de coiffure mixte…

« Côte Look » ouvre ses portes le mardi 5 octobre 2004

Sandra vous accueillera sur rendez-vous:

- Du mardi au vendredi de 9h00 à 18h30
- Et le samedi de 8h00 à 16h00

Une remise de 10% sera offerte à chacun(e) sur le forfait shampoing coupe séchage durant tout le mois d'octobre.

Forfait dames : 21,60€ au lieu de 24,00€
Forfait hommes : 11,70€ au lieu de 13,00€

Salon de coiffure « Côté Look »
Le bourg – 16380 Charras
Tél : 05.45.25.37.08

A partir du 1er octobre :

Apprenons à mieux trier…

Si des déchets recyclables sont trouvés dans les sacs noirs
Les sacs noirs seront refusés et laissés sur le trottoir.

Une étiquette vous indiquera l'objet de votre erreur. Votre sac pourra être collecté lors de la prochaine collecte une fois les déchets recyclables ou valorisables qu'il contient retirés.

SVDM Charente

Message de SAUR France

Saur France relèvera les compteurs d'eau à Mainzac le 02 Novembre 2004.

Pendant cette opération de relève sur la commune, merci de faciliter aux agents de SAUR France l'accès de votre compteur.

Si vous ne pouvez pas être présent, et si votre compteur est placé à l'intérieur de votre propriété, merci d'indiquer, à notre agent clientèle le nom de la personne à contacter.

Centre Charente Deux Sèvres. Service clientèle
Tél : 05.45.61.16.17
www.saurfrance-clients.com

Résultat du dernier mot croisé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
A	■	S	■	■	R	■	L	E	■	C	H	A	P	O	N	S
B	P	I	G	E	O	N	■	■	M	■	U	S	U	R	E	■
C	O	■	E	■	S	O	N	G	E	U	R	■	R	E	■	P
D	U	S	A	G	E	S	■	U	R	N	E	S	■	E	■	I
E	L	O	I	R	■	■	A	I	L	E	■	E	U	■	A	N
F	E	T	■	I	R	I	S	■	E	■	A	N	S	E	■	S
G	■	S	A	V	O	N	■	A	S	S	I	S	E	■	L	O
H	S	■	P	E	N	D	U	S	■	I	R	E	■	E	O	N
I	E	■	P	■	D	E	S	S	U	S	■	■	P	U	R	■
J	P	I	E	S	■	X	■	A	■	A	■	T	A	R	I	N
K	■	■	A	A	■	■	T	U	I	L	E	■	Z	O	O	■
L	C	O	U	C	O	U	■	T	■	■	T	A	■	S	T	E

Voici la grille complétée

La lettre oublié en recopiant sur informatique est le : I
« Contraire de dessous – sans mélange »

« Voleuse – Nez et oiseau » correspond à la lettre J.

Excusez-moi…Pour une fois que je n'ai pas pris le temps de relire… autrement dit, rien ne sert de courir… *A bientôt, Michèle Mercier*

Mariage de Ludovic et Nadège Valladon

Mairie de Mainzac

Le bourg 16380 Mainzac

Tél : 05.45.23.00.03 – Fax : 05.45.70.26.57

mairie.mainzac@wanadoo.fr

Ouverture de la mairie :

Mardi :	8h30	à	12h00
Jeudi :	14h00	à	18h30
Samedi :	9h00	à	12h00

Imprimé par nos soins

Bulletin municipal tiré à 90 exemplaires. Coût par exemplaire = 0,8€

Responsable de la publication : le maire, Patrice Dominici